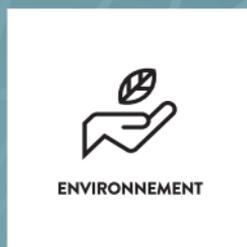


D

A



T

A

L

A

B

**Commissariat général au développement durable**

**Ménages & Environnement**  
Les chiffres clés – Édition 2017

OCTOBRE 2017

### 5 - Données de cadrage

Composition des ménages, structure des dépenses de consommation des ménages, empreinte carbone des ménages, empreinte eau des ménages.

### 14 - Habitat : quels usages des ressources ?

Habitat et consommation d'espace, habitat et usage de l'eau, habitat et consommation d'énergie, habitat et émissions de GES, les Français et l'éco-rénovation de leur logement.

### 27 - Quelle(s) forme(s) de mobilité(s) ?

Répartition modale du transport intérieur de voyageurs, nombre de voitures particulières par ménage, émissions de CO<sub>2</sub> liées à la circulation des voitures particulières, utilisation des transports en commun, les Français et la pratique du vélo.

### 41 - Quelles pratiques alimentaires ?

Empreinte carbone de l'alimentation des ménages, dépenses alimentaires des ménages, aliments et émissions de gaz à effet de serre, consommation de produits bio, gaspillage alimentaire.

### 53 - Fin de vie des produits : déchets ou réemploi ?

Dépenses d'entretien et de réparation des produits, les Français et la seconde vie des produits, production de déchets ménagers et assimilés, déchets d'équipements électriques et électroniques produits par les ménages, recyclage des déchets ménagers et assimilés.

Document édité par :  
**Le service de la donnée et des études statistiques (SDES)**

**Remerciements :** Manuel Baude (SDES), Mathieu Baudry (SDES), Adrian Chartin (Agence BIO), Vincent Colomb (Ademe), François-Xavier Dussud (SDES), Xavier Ghewy (SDES), Aurélie Le Moulllec (SDES), Éric Pautard (SDES), Sandrine Parisse (SDES), Jean-Louis Pasquier (SDES), Sébastien Picard (SDES), Nicolas Riedinger (SDES)

contributeur

**MG**

**Mélanie Gauche**

Chargée de mission  
pressions des ménages

melanie.gauche@developpement  
-durable.gouv.fr

## avant-propos



a sélection d'indicateurs présentée dans cette publication constitue une version actualisée et enrichie de l'édition 2011 des chiffres clés intitulée « Consommation des ménages et environnement ».

Cette nouvelle version est une contribution aux travaux menés aux échelons nationaux et internationaux en matière de consommation durable des ménages.

Elle est axée sur les relations entre les pratiques et modes de vie des ménages (logement, transport, alimentation, déchets) et l'environnement (consommation d'énergie, d'eau et d'espace, production de déchets, émissions de polluants et de gaz à effet de serre...).

— Sylvain Moreau

CHEF DU SERVICE DE LA DONNÉE ET DES ÉTUDES STATISTIQUES (SDS)

partie 1

# Données de cadrage

— Le nombre de ménages augmente plus vite que la population. En parallèle, la taille moyenne des ménages diminue. En cinquante ans, la dépense de consommation finale des ménages a triplé et sa structure s'est profondément transformée sous l'influence des modifications de modes de vie des ménages, entraînant une augmentation de l'empreinte carbone de ces derniers.

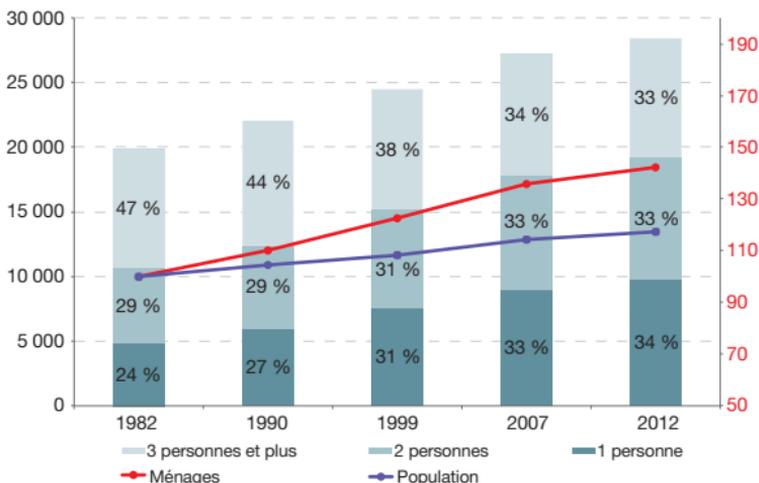


# Composition des ménages

## ÉVOLUTION DU NOMBRE ET DE LA TAILLE DES MÉNAGES

En milliers de ménages

En indice base 100 en 1982



Champ : France entière.

Source : Insee. Traitements : SDES

### Définition

Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les mariners, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

## Analyse

Le nombre de ménages augmente plus vite que la population. En 2012, la France compte 28,4 millions de ménages contre 19,9 millions en 1990. En parallèle, la taille moyenne des ménages diminue (2,3 personnes en moyenne par résidence principale en 2012 contre 2,7 en 1982).

Alors qu'en 1982 près de la moitié des ménages étaient composés de 3 personnes ou plus, en 2012 cette catégorie ne représente plus qu'un tiers des ménages. À l'inverse, sur la même période, le nombre de personnes vivant seules a doublé. Le nombre de ménages composés de deux personnes (9,3 millions en 2012) a également augmenté (+ 65 %).

Cette évolution de la composition des ménages reflète la transformation des modes de vie (augmentation du nombre de familles monoparentales ou recomposées, baisse du nombre d'unions) et l'évolution démographique (allongement de la durée de vie). Elle s'accompagne d'une augmentation du nombre de logements, de déplacements et de la consommation courante.

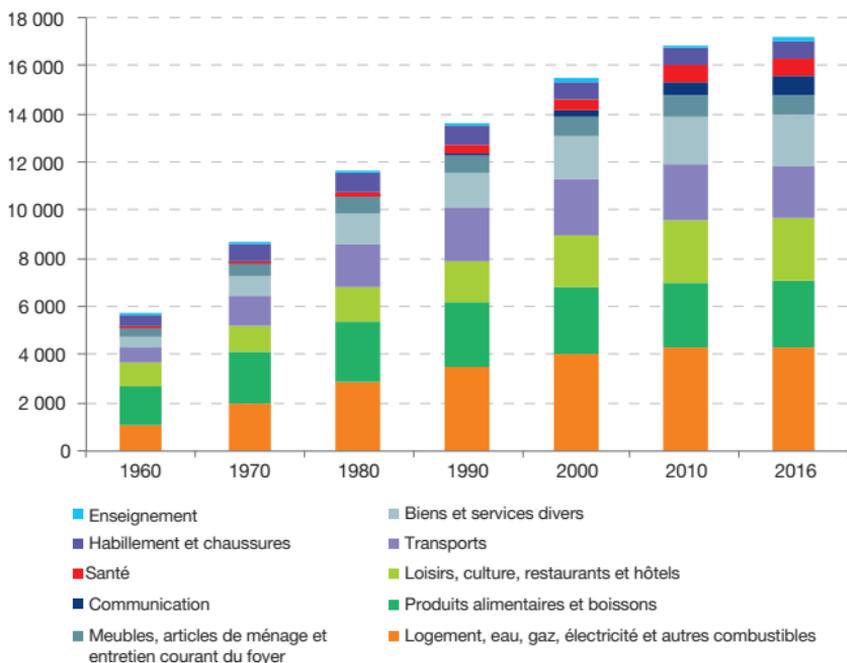
## Pour aller plus loin

- [Insee](#) (Institut national de la statistique et des études économiques)  
Thèmes > Démographie > Couples – Familles – Ménages
- *Couples et familles*, *Insee Références*, décembre 2015
- *France, portrait social*, *Insee Références*, novembre 2015

# Dépenses des ménages

## ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE CONSOMMATION DES MÉNAGES, PAR FONCTION

En euros par habitant



Note : dépenses de consommation effective des ménages par fonction, en volume aux prix de l'année précédente chaînés.

Champ : France entière, DOM inclus.

Source : Insee (comptes nationaux, estimations de population). Traitements : SDES

## Analyse

En France, la dépense de consommation finale des ménages augmente régulièrement depuis cinquante ans. En volume, elle a triplé depuis 1960, passant de 5 281 euros par habitant à 17 074 euros par habitant en 2016. En 2015, ce montant était légèrement supérieur à la moyenne européenne (UE-28) – (16 820 euros par habitant contre 14 504 euros).

En 2016, le logement (incluant les dépenses « contraintes » : loyer, consommation d'énergie...) constitue ainsi le premier poste de dépenses des ménages français, suivi de l'alimentation dont la part dans le total des dépenses de consommation des ménages a nettement diminué sur la période observée (28 % en 1960 contre 16 % en 2016), puis des dépenses consacrées aux loisirs, et de celles dédiées aux transports.

Avec l'apparition dans les années 1990 de la téléphonie mobile et d'internet, la part des produits des technologies de l'information et de la communication est passée de 0,1 % en 1960 à 5 % en 2016. Cette hausse n'a pas d'équivalent parmi les autres catégories de dépenses. Elle illustre l'impact des évolutions sociétales sur les modes de consommation des ménages.

### Définition

La dépense de consommation des ménages recouvre le budget consacré par les ménages à l'acquisition de biens et de services utilisés pour la satisfaction directe des besoins humains « individuels ». Elle se limite aux dépenses que les ménages supportent directement. Elle comprend la part des dépenses de santé, d'éducation et de logement restant à leur charge, après remboursements éventuels.

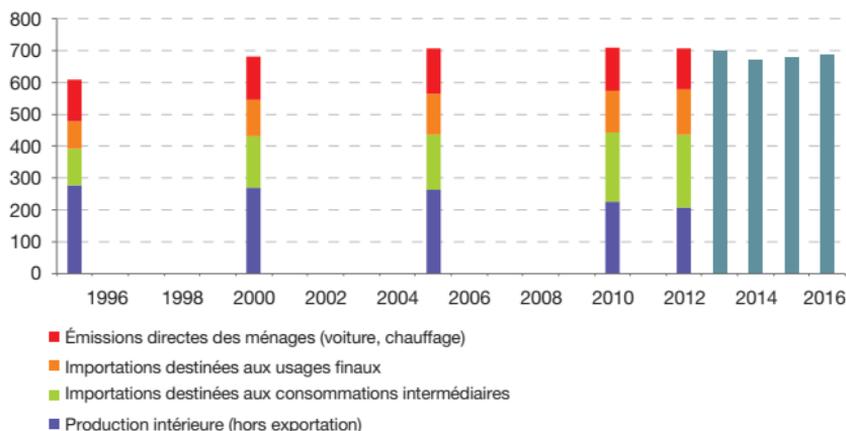
## Pour aller plus loin

- [Insee](#) (Institut national de la statistique et des études économiques)
- Thème > Conditions de vie, société > Consommation et équipement des ménages

# Empreinte carbone des ménages

## ÉVOLUTION DES COMPOSANTES DIRECTES ET INDIRECTES DE L'EMPREINTE CARBONE ENTRE 1995 ET 2016

En millions de tonnes CO<sub>2</sub>e



Notes : empreinte calculée pour les trois principaux gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O) et pour l'ensemble de la demande finale hors exportations (consommation des ménages, services publics, investissements) selon la nouvelle méthodologie 2017 ; données 2013-2016 estimées. Champ : France métropolitaine.

Sources : AIE ; Citepa ; Douanes ; Eurostat ; Insee. Traitements : SDES, 2017

## COMPOSITION DE L'EMPREINTE CARBONE EN 2012, PAR POSTE DE CONSOMMATION

En %



Note : empreinte calculée pour les trois principaux gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O) selon la nouvelle méthodologie 2017.

Champ : France métropolitaine.

Sources : AIE ; Citepa ; Douanes ; Eurostat ; Insee. Traitements : SDES, 2017

## Analyse

En 2016, l’empreinte carbone de la demande nationale est estimée à 689 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>e (Mt CO<sub>2</sub>e), soit 10,7 tonnes par habitant. En volume, elle a augmenté de 13 % entre 1995 et 2016, tandis qu’elle reste relativement stable rapportée au nombre d’habitants.

Les émissions associées aux importations représentent plus de la moitié de l’empreinte carbone des ménages. Entre 1995 et 2012, ces dernières ont augmenté de 85 %. À l’inverse, les émissions associées à la production intérieure ont diminué d’un quart sur la période observée. Les émissions directes des ménages générées par l’usage des voitures particulières et le chauffage des logements sont restées relativement stables (- 3 %).

Les émissions associées au logement, au transport et à l’alimentation constituent 70 % de l’empreinte carbone des ménages en 2012. Les émissions générées par les autres biens et services (activités culturelles et de loisirs, télécommunications, services financiers et assurances...), les services publics, ainsi que l’équipement et l’habillement des ménages, forment le tiers restant.

### Définition

L’empreinte carbone induite par la consommation des ménages inclut les GES directement émis par les ménages (voiture, chauffage) et les émissions générées lors de la fabrication et le transport des produits consommés par ces derniers, que ces produits soient fabriqués en France ou à l’étranger.

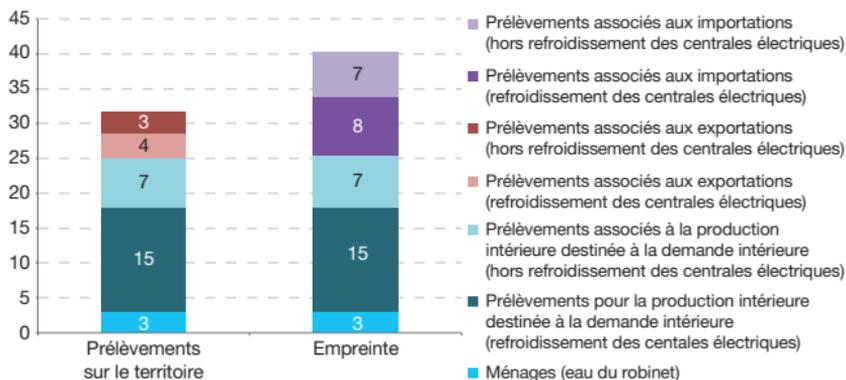
### Pour aller plus loin

- *Chiffres clés du climat - France et Monde, édition 2017*, CGDD/SOeS, Datalab, octobre 2016, 78 p.
  - [Service de la donnée et des études statistiques](#) (ex SOeS)
- L’essentiel sur > Énergie et climat > L’empreinte carbone

# Empreinte eau des ménages

## LA COMPOSANTE « BLEUE » DE L'EMPREINTE EAU DES MÉNAGES ET L'EAU PRÉLEVÉE SUR LE TERRITOIRE EN 2007

En milliards de m<sup>3</sup> d'eau



Note : empreinte de la demande intérieure comprenant la consommation des ménages, les services publics et les investissements.

Sources : agences de l'eau ; Douanes ; Eurostat ; Insee. Traitements : SDES

### Définition

Sont présentés ici les résultats pour la composante « bleue » de l'empreinte eau (prélèvements pour la distribution d'eau potable, l'agriculture, les usages industriels et le refroidissement des centrales électriques).

Ils n'intègrent pas les composantes « verte » (liée à l'agriculture - part de l'eau de pluie stockée dans le sol spontanément absorbée par les cultures agricoles) et « grise » (volume d'eau nécessaire pour assimiler la pollution en vue d'atteindre un niveau de qualité déterminé). La composante bleue s'intéresse à l'ensemble des prélèvements, y compris l'eau restituée au milieu à proximité du lieu de prélèvement sans pollution autre que thermique (c'est notamment le cas des prélèvements pour refroidissement des centrales de production d'électricité).

## Analyse

L’empreinte eau de la France permet d’estimer le niveau de pression exercée par les ménages sur la ressource en eau à l’échelle mondiale en fonction de leurs modes de consommation (biens et services, y compris services publics, et investissements : infrastructures, logement, équipements).

L’empreinte eau induite par la consommation en France inclut l’eau directement consommée par les ménages (eau du robinet) et celle utilisée lors de la production des biens et services consommés par ces mêmes ménages, qu’ils soient produits en France ou à l’étranger. Elle est égale à la somme de l’eau prélevée sur le territoire français et de celle prélevée à l’étranger pour la production des biens et services importés en France. À ce volume est retranché celui de l’eau prélevée en France pour la production des biens et services exportés.

En 2007, la composante bleue de l’empreinte eau varie de 270 à 650 m<sup>3</sup>/habitant, selon la prise en compte ou non des prélèvements destinés au refroidissement des installations de production d’électricité.

L’empreinte est systématiquement supérieure aux prélèvements d’eau effectués sur le territoire (de 215 à 520 m<sup>3</sup> par an par habitant, selon la prise en compte ou non des prélèvements destinés au refroidissement des installations de production d’électricité). Cela s’explique par la différence entre le volume d’eau associé aux exportations de la France et celui liée à ses importations. La France est donc importatrice nette d’eau virtuellement associée à ses échanges extérieurs. Selon le périmètre, la part de l’empreinte eau associée aux importations représente de l’ordre de 35 % à 45 % de l’empreinte.

## Pour aller plus loin

- *Les prélèvements d’eau douce en France : les grands usages en 2013 et leur évolution depuis 20 ans*, CGDD/SOeS, Datalab, janvier 2017, 26 p.



partie 2

# Habitat : quels usages des ressources ?

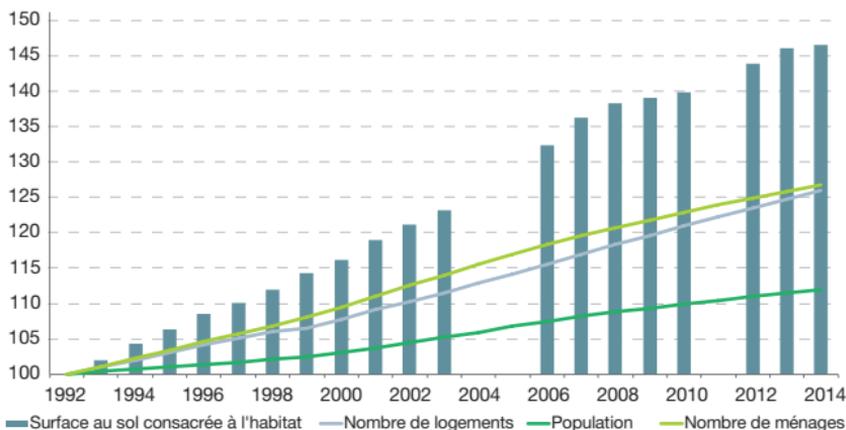
— La surface occupée par l'habitat résidentiel a augmenté presque 5 fois plus vite que la population au cours des deux dernières décennies, avec l'augmentation du nombre de ménages, la diminution du nombre de personnes par logement, et l'agrandissement des logements. La consommation domestique journalière d'eau potable diminue, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre du secteur résidentiel, tandis que la consommation finale d'énergie continue d'augmenter.



## Habitat et consommation d'espace

### ÉVOLUTION DE L'ARTIFICIALISATION DU SOL PAR L'HABITAT

En indice base 100 en 1992



Notes : rupture de série entre 2003 et 2006 ; année 2011 non disponible pour les enquêtes Teruti puis Teruti-Lucas.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee ; SSP, enquêtes Teruti et Teruti-Lucas. Traitements : SDES, 2016

#### Définition

L'artificialisation des sols définit la perte du caractère naturel ou agricole d'un espace, au profit de zones urbaines, industrielles et commerciales et d'infrastructures de transport.

## **Analyse**

En 2014, l'habitat individuel et collectif occupe 4 % du territoire national avec 2,4 millions d'hectares et représente près de la moitié des sols artificialisés. L'autre moitié comprend les zones industrielles et commerciales, les routes, les chantiers, les parkings, les espaces verts, etc.

La surface occupée par l'habitat a augmenté presque 5 fois plus vite que la population au cours des deux dernières décennies. Cette pression accrue sur les sols s'explique par la conjugaison de plusieurs facteurs : l'augmentation du nombre de ménages (plus rapide que celle de la population) et la diminution du nombre de personnes par logement, l'agrandissement des logements et des espaces attenants, ainsi que l'essor de l'habitat individuel, en particulier dans les zones rurales. Ainsi, entre 1984 et 2013, la surface moyenne des logements a augmenté de 11 %, passant de 82 m<sup>2</sup> à 90,9 m<sup>2</sup> par logement, tandis que le nombre moyen d'occupants a diminué (2,3 en 2013 contre 2,7 en 1984). Dans le même temps, la surface moyenne occupée par personne a également progressé de 31 %, passant de 30,7 m<sup>2</sup> à 40,3 m<sup>2</sup> (source : Insee, enquêtes Logement).

Ce phénomène d'artificialisation est particulièrement marqué dans les départements ayant une croissance démographique élevée tels que les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse, mais également la Loire-Atlantique, l'Ille-et-Vilaine et l'Aquitaine.

## **Pour aller plus loin**

- [Service de la donnée et des études statistiques](#) (ex SOeS)

Rubrique Essentiel sur > Sol et sous-sol > Sol > L'artificialisation des sols

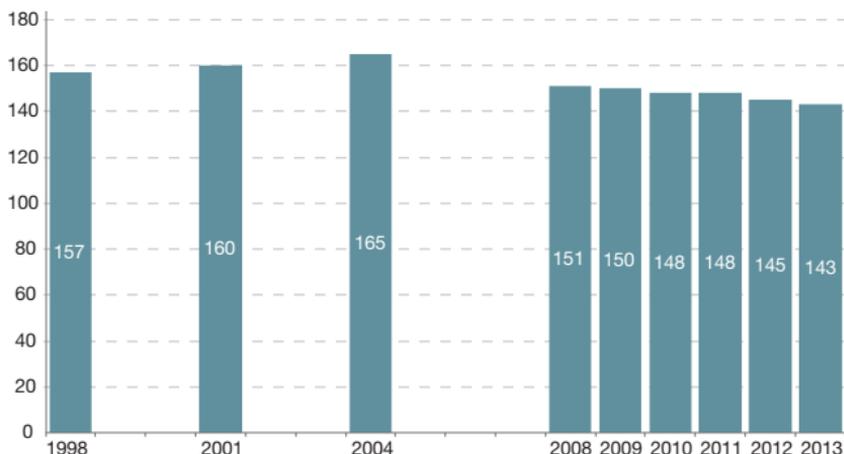
- [La statistique agricole](#) (ministère chargé de l'Agriculture)

Rubrique > Territoire, environnement

## Habitat et usage de l'eau

### ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DOMESTIQUE JOURNALIÈRE D'EAU POTABLE

En litres par habitant et par jour



Champ : France entière.

Sources : SDES ; SSP, enquêtes Eau 1998, 2001, 2004 et 2008 ; Observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement à compter de 2009

#### Définition

La consommation d'eau potable est dite domestique, par opposition à la consommation des usagers exerçant des activités industrielles et agricoles. Elle peut être comparée à la consommation d'eau des ménages, même si elle comprend également une part relative aux petites entreprises.

## **Analyse**

Depuis 2004, la consommation domestique journalière d'eau potable diminue en France (- 13 % entre 2004 et 2013). Cette évolution suit celle des prélèvements pour l'alimentation en eau potable (- 18 % entre 2002 et 2013). L'augmentation du prix de l'eau, ainsi que le développement de l'offre d'équipements ménagers économiseurs d'eau, contribuent notamment à expliquer cette diminution progressive.

En 2013, un Français consomme en moyenne 143 litres d'eau par jour, contre 165 litres en 2004 et 151 litres en 2008. Cette moyenne masque cependant de fortes disparités territoriales, le niveau de consommation étant notamment lié au climat, à la pression touristique et à la présence de piscines privées et de jardins.

Ainsi, les consommations moyennes domestiques d'eau potable par habitant sont supérieures à la moyenne nationale dans des départements tels que les Bouches-du-Rhône (181 litres par jour), la Vendée (173 litres par jour) ou le Gard (159 litres par jour), tandis qu'elles sont plus faibles dans d'autres départements, notamment le Nord (97 litres par jour), le Pas-de-Calais (112 litres par jour) ou la Gironde (132 litres par jour).

## **Pour aller plus loin**

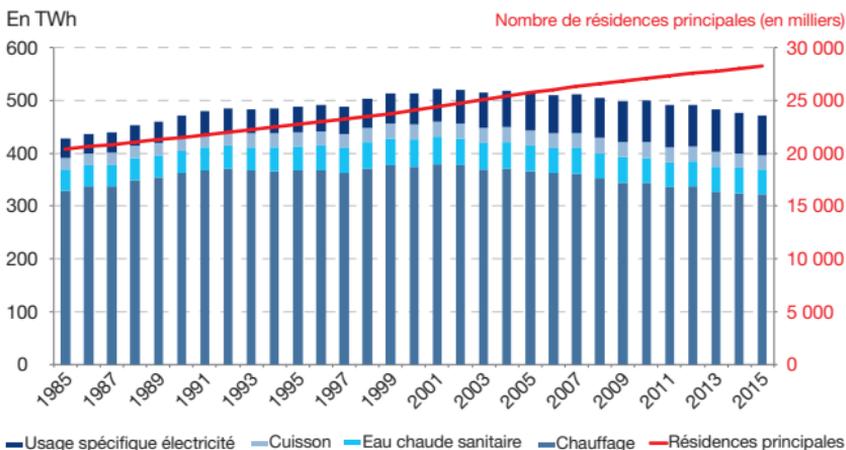
- <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>

L'essentiel sur > La ressource en eau

- *L'eau et les milieux aquatiques – chiffres clés – édition 2016*, CGDD/SOeS, Repères, février 2016, 56 p.
- *L'environnement en France - édition 2014*, CGDD/SOeS, Références, octobre 2014, 382 p.
- [Observatoire national des services d'eau et d'assainissement](#)
- [Portail de l'eau](#)

# Habitat et consommation d'énergie

## ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION FINALE D'ÉNERGIE DU SECTEUR RÉSIDENTIEL, PAR USAGE



Note : données corrigées des variations climatiques (méthode Ceren).

Champ : France métropolitaine.

Sources : Ceren ; Insee

### Définition

L'usage spécifique électricité comprend notamment l'usage d'électricité nécessaire à l'éclairage du logement, au fonctionnement des appareils électroménagers et du matériel informatique et audiovisuel.

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) renseigne sur la performance énergétique d'un logement ou d'un bâtiment en évaluant sa consommation d'énergie et son impact en termes d'émission de gaz à effet de serre. Sa lecture est facilitée par deux étiquettes (énergie et climat) classées de A à G, A correspondant à la meilleure performance.

## Analyse

En 2015, la consommation finale d'énergie du secteur résidentiel atteint 472 térawatt-heure (TWh), soit une hausse de 10 % par rapport à 1985. Après une croissance soutenue dans les années 1990 (+ 22 % entre 1985 et 2001), elle diminue progressivement depuis le début des années 2000 (- 9 % entre 2002 et 2015), tandis que le nombre de résidences principales continue d'augmenter.

En trente ans, la consommation liée au chauffage, premier usage énergétique, a baissé de 2 %, passant de 330 TWh en 1985 (77 % de la consommation finale d'énergie du secteur résidentiel), à 323 TWh en 2015 (68 %).

Dans le même temps, la consommation finale d'énergie liée aux autres usages augmente (respectivement + 18 % et + 17 % pour les usages eau chaude sanitaire et cuisson). La consommation liée à l'usage spécifique électricité connaît la plus forte augmentation (+ 111 % sur la période observée). En passant de 8 % de la consommation finale d'énergie en 1985 à 16 % en 2015, elle devient le deuxième facteur de consommation finale d'énergie du secteur résidentiel. L'essor des technologies de l'information et de la communication contribue à cette évolution. À titre d'exemple, d'après l'Insee, la part des ménages équipés en ordinateur est passée de 45 % en 2004 à 77 % en 2013.

Afin de répondre à l'enjeu d'efficacité énergétique, la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe pour objectif de rénover énergétiquement 500 000 logements par an à compter de 2017, dont au moins la moitié est occupée par des ménages aux revenus modestes. Elle vise ainsi une baisse de 15 % de la précarité énergétique d'ici 2020. Elle prévoit également qu'avant 2025, tous les bâtiments privés résidentiels dont la consommation en énergie primaire est supérieure à 330 kWh/m<sup>2</sup> et par an d'énergie primaire (ce qui correspond aux étiquettes DPE « F » et « G ») devront avoir fait l'objet d'une rénovation énergétique.

## Pour aller plus loin

- [Service de la donnée et des études statistiques](#) (ex SOeS)

Thème > Énergies et climat

- [Ministère de la Transition écologique et solidaire](#)

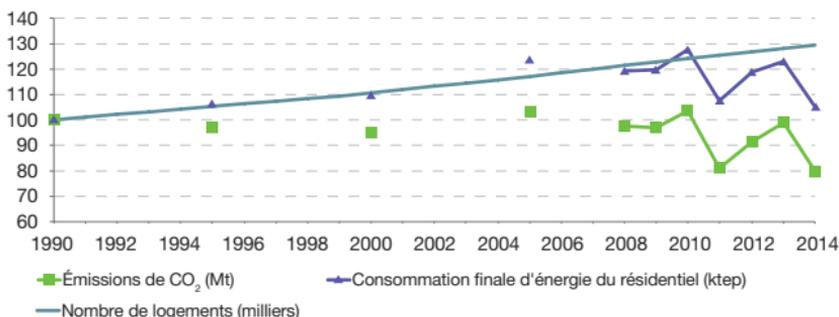
Énergie, Air et climat > Économies d'énergie

- *De plus en plus de foyers équipés de biens électroniques*, Insee, *Insee Focus*, n° 20, mars 2015.

# Habitat et émissions de gaz à effet de serre

## CONSOMMATION FINALE D'ÉNERGIE ET ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DU SECTEUR RÉSIDENTIEL

En indice base 100 en 1999



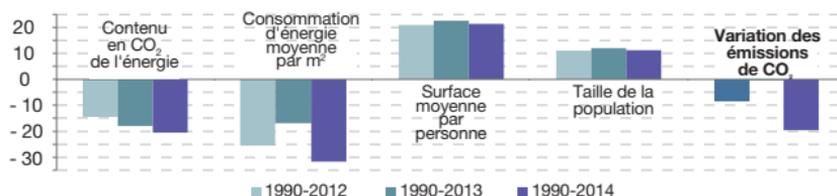
Note : CO<sub>2</sub> de l'énergie (y compris la production d'électricité et la biomasse) utilisée pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et la cuisson.

Champ : France métropolitaine. Données non corrigées des variations climatiques.

Sources : SDES, d'après Namea ; Citepa, inventaire format Secten (avril 2016) ; Insee-SDES, estimation annuelle du parc de logements. Traitements : SDES, 2017

## ÉVOLUTION DE L'IMPACT DES FACTEURS INFLUANT LES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DU SECTEUR RÉSIDENTIEL

En %



Note de lecture : modélisation de l'évolution des émissions de CO<sub>2</sub> toutes choses étant égales par ailleurs.

Notes : données à climat réel ; CO<sub>2</sub> de l'énergie (y compris la production d'électricité et la biomasse) utilisée pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et la cuisson.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Citepa ; Insee ; Ademe, base Carbone ; Syndicat national du chauffage urbain ; SDES. Traitements : SDES, 2017

## Analyse

En 2014, non corrigée des variations climatiques, la consommation finale d'énergie du secteur résidentiel s'élève à 37 467 ktep et génère l'émission de 81,8 Mt CO<sub>2</sub>, en incluant les émissions de la consommation d'électricité. Le niveau de ces émissions, à l'instar de la consommation finale d'énergie, est particulièrement bas cette année en raison du climat très doux, avec un indice de rigueur climatique le plus bas observé depuis 1960.

Entre 1990 et 2014, les émissions de CO<sub>2</sub> du secteur résidentiel diminuent de 20 %, avec cependant de fortes fluctuations en fonction de la rigueur climatique, entraînant un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de - 1 % par an. À l'inverse, sur la même période, la consommation finale d'énergie augmente légèrement (+ 5 %). Le nombre de logements s'accroît également chaque année à un rythme plus soutenu (+ 18 %), passant de plus de 26,2 millions de logements en 1990 à près de 34,2 millions de logements en 2014.

L'effet de ces facteurs sur l'évolution des émissions de CO<sub>2</sub> dans l'habitat est variable. L'augmentation de la taille de la population et de la surface moyenne des logements contribue à accroître les émissions de CO<sub>2</sub>. À l'inverse, la consommation d'énergie par m<sup>2</sup> de logement se réduit depuis 1990. Cette tendance peut résulter de plusieurs facteurs : le comportement des ménages, les équipements techniques (ex : installation de thermostat d'ambiance, panneaux solaires thermiques) et l'amélioration de l'isolation thermique des logements. La tendance baissière du contenu en CO<sub>2</sub> s'explique par les évolutions du mix énergétique (ex : développement des ENR, substitution de combustibles dans les centrales électriques thermiques), et l'amélioration des appareils de chauffe des ménages (ex : remplacement de chaudières à fioul par des chaudières au gaz).

## Pour aller plus loin

- *Chiffres clés du climat France et monde - édition 2017*, CGDD/SOeS, Datalab, octobre 2016, 78 p.

- [Service de la donnée et des études statistiques](#)

Thème > Énergies et climat

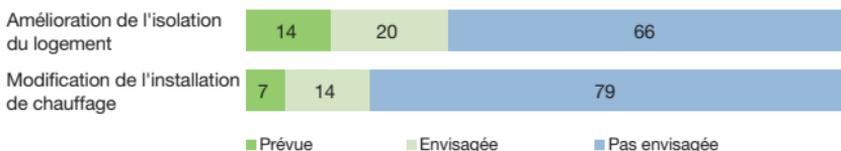
- [Citepa](#) (Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique)

Activités > Inventaires d'émissions > Secten

## Les Français et... la rénovation énergétique de leur logement

### INTENTION D'AMÉLIORATION DE L'ISOLATION OU DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE EN 2016

En %



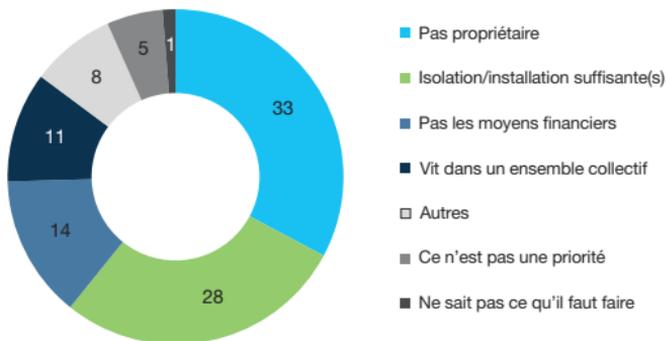
Note : la question posée était « Dans le futur, avez-vous l'intention de modifier votre installation de chauffage ? d'améliorer l'isolation de votre logement ? ».

Champ : France entière.

Source : SDES (enquête sur les pratiques environnementales des ménages, mars 2016)

### RAISONS DE NE PAS ENVISAGER L'AMÉLIORATION DE L'ISOLATION OU DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE EN 2016

En %



Note : la question posée était « Pourquoi n'envisagez-vous pas d'améliorer votre installation de chauffage et/ou d'isolation de votre logement ? ».

Champ : France entière.

Source : SDES (enquête sur les pratiques environnementales des ménages, mars 2016)

## Analyse

D'après l'enquête du SDES sur les pratiques environnementales des ménages réalisée en 2016, 34 % des personnes interrogées envisagent des travaux d'amélioration de l'isolation thermique de leur logement, à plus ou moins long terme. En se focalisant sur les propriétaires, l'enquête met en évidence que les ménages envisageant le plus la réalisation de travaux d'amélioration de l'isolation thermique à plus ou moins court terme sont ceux comprenant des enfants (50 %), disposant d'un chauffage au fioul (53 %), vivant en maison individuelle (46 %) et les moins de 35 ans (48 %).

80 % des Français ne semblent pas envisager de modifier leur installation de chauffage. Nettement surreprésentés parmi la catégorie de ceux qui répondent négativement à cette question, les locataires (87 %) et les ménages raccordés à un système de chauffage collectif (90 %) n'ont pas la même capacité d'action que les propriétaires (75 %) et les ménages qui possèdent leur propre mode de chauffage (77 %). En excluant les locataires et les enquêtés qui disposent d'un système de chauffage collectif, 27 % des répondants déclarent envisager des travaux à plus ou moins court terme. Parmi les plus déterminés à agir de la sorte, l'enquête identifie les propriétaires d'un chauffage au fioul (35 %, contre 20 % des détenteurs de chauffage au bois et 13 % des possesseurs de pompes à chaleur), les enquêtés de moins de 35 ans (32 %, contre 24 % des 50 ans et plus), et les ménages où vivent des enfants (32 %, contre 25 % de ceux où il n'y en a pas).

Interrogés sur les raisons pour lesquelles ils n'envisagent pas de mettre en œuvre de travaux (modification du chauffage ou amélioration de l'isolation), les enquêtés sont un tiers à faire valoir qu'ils n'ont pas de marge de manœuvre pour agir car ils ne sont pas propriétaires. 11 % des répondants insistent sur le fait qu'ils n'ont pas la liberté de décider seuls puisqu'ils vivent dans un ensemble collectif. 28 % des enquêtés jugent inutiles des travaux dans la mesure où ils considèrent comme satisfaisants leur équipement de chauffage et/ou leur isolation thermique. La question du coût des travaux se pose pour 14 % des ménages dont les moyens financiers ne permettent pas d'envisager ces rénovations.

## Pour aller plus loin

- *Quelle prise en compte de l'environnement au sein des foyers ? Analyse sociologique des pratiques domestiques des Français, CGDD/SOeS, Datalab Essentiel, janvier 2017, 4 p.*



partie 3

## Quelle(s) forme(s) de mobilité(s) ?

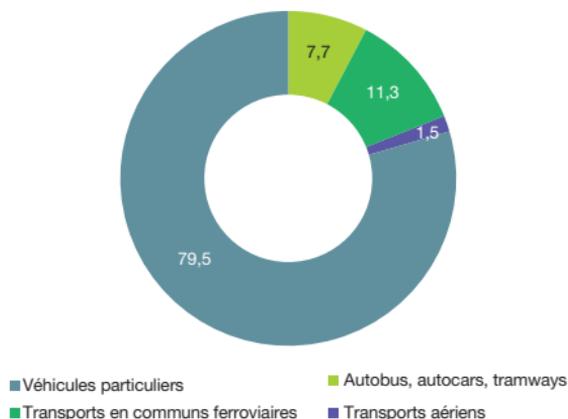
— La voiture reste le moyen privilégié pour le transport de personnes. La part de personnes possédant au moins un véhicule augmente, générant un accroissement des émissions de CO<sub>2</sub> des voitures particulières et des émissions de polluants atmosphériques. La part modale des transports en commun augmente faiblement, tandis que l'usage quotidien du vélo reste un mode de déplacement marginal.



## Répartition modale du transport intérieur de voyageurs

### PART MODALE DES TRANSPORTS INTÉRIEURS DE VOYAGEURS EN 2015

En % des voyageurs-kilomètres



Champ : France métropolitaine.

Source : SDES (rapport CCTN), 2016

#### Définition

Les véhicules particuliers comprennent les véhicules immatriculés à l'étranger et les deux-roues motorisés.

Les transports aériens ne comprennent que les vols intérieurs à la métropole. Les transports ferrés comprennent les trains, RER et métros.

Le voyageur-kilomètre correspond au produit du nombre de voyages par la distance moyenne parcourue. C'est aussi égal au produit du nombre de voyageurs par la distance moyenne parcourue du voyageur.

## Analyse

Les transports contribuent à la consommation de ressources et d'espace, à la fragmentation des espaces naturels, aux émissions sonores, ainsi qu'aux émissions de polluants et de gaz à effet de serre.

En 2015, le transport intérieur de voyageurs représente 928 milliards de voyageurs-kilomètres. Les véhicules particuliers constituent le moyen privilégié pour le transport de personnes (79,5 % de l'ensemble). Les transports en commun terrestres représentent moins de 20 % du transport intérieur de voyageurs. La part du ferroviaire (11 %) est supérieure à celle du routier (8 %). Le transport intérieur aérien représente moins de 2 % de l'ensemble du transport intérieur de voyageurs.

Si les parts modales de ces différents modes de transports sont restées plutôt stables depuis les années 1990, le transport intérieur de voyageur, dans son ensemble, augmente. La plus forte hausse revient aux transports en commun terrestres. Le ferroviaire connaît la progression la plus importante (+ 41 % entre 1990 et 2015), suivi du routier (+ 36 %). Le transport individuel réalisé en véhicules particuliers augmente de 23 % sur la période observée. Après une forte hausse dans les années 1990, un net recul de 2000 à 2004 puis une relative stabilité, les déplacements aériens progressent à nouveau depuis 2011. Ils augmentent d'un quart entre 1990 et 2015.

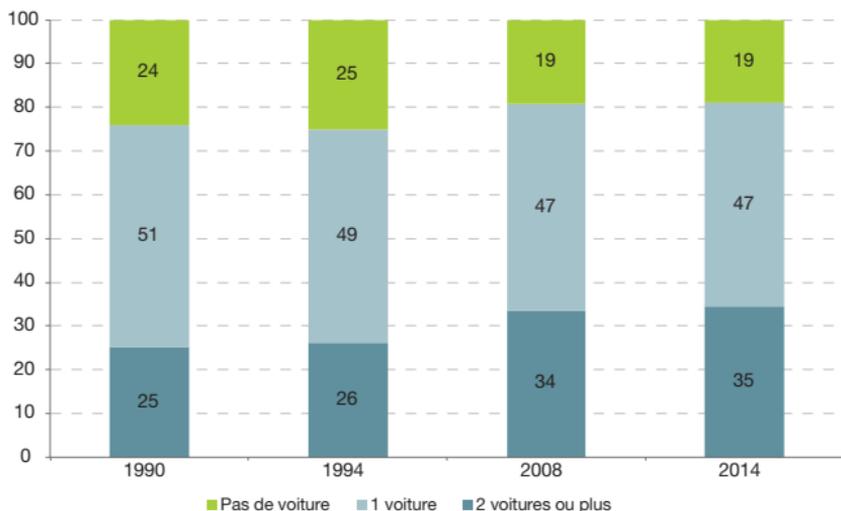
## Pour aller plus loin

- *Vingt-cinq années de transport intérieur de voyageurs*, CGDD/SOeS, *Études & documents*, n° 148, mai 2016, 48 p.
- *Les comptes des transports en 2015*, CGDD/SOeS, *Datalab*, août 2016, 184 p.
- *Chiffres clés des transports - édition 2017*, CGDD/SOeS, *Datalab*, février 2017, 72 p.

## Nombre de voitures particulières par ménage

### RÉPARTITION DES MÉNAGES, SELON LE NOMBRE DE VOITURES PARTICULIÈRES POSSÉDÉES

En %



Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee (RP 1990, RP 2008 à 2012, EAR 2013 et 2014) ; SDES (ENTD 2008, ETC 1994). Traitements : SDES

## **Analyse**

Entre 1990 et 2014, la part des ménages possédant au moins un véhicule a augmenté, passant de près de 76 % à 81 %. Après être restée stable dans les années 1990, la part des ménages possédant un véhicule a légèrement diminué depuis et atteint 47 % en 2014. À l'inverse, la part des ménages détenant au moins deux véhicules a fortement augmenté sur la période observée, passant de 25 % à 35 %. Alors que près du quart d'entre eux ne possédait aucune voiture particulière en 1990, ils sont désormais moins de 20 % dans cette situation.

L'augmentation de 10 points de la part des ménages possédant au moins deux véhicules a notamment pour conséquence la diminution du nombre d'occupants par voiture particulière (passé de 1,78 en 1990 à 1,58 en 2014) car les membres du ménage se répartissent entre leurs véhicules. La diminution du nombre d'occupants par voiture s'explique aussi par la baisse progressive de la taille moyenne des ménages.

Des disparités existent cependant selon la densité de population des territoires. La part des ménages possédant deux voitures ou plus est plus faible dans les unités urbaines les plus peuplées, souvent dotées d'un réseau développé de transport en commun, tandis qu'elle est plus élevée et tend à augmenter dans les territoires faiblement peuplés.

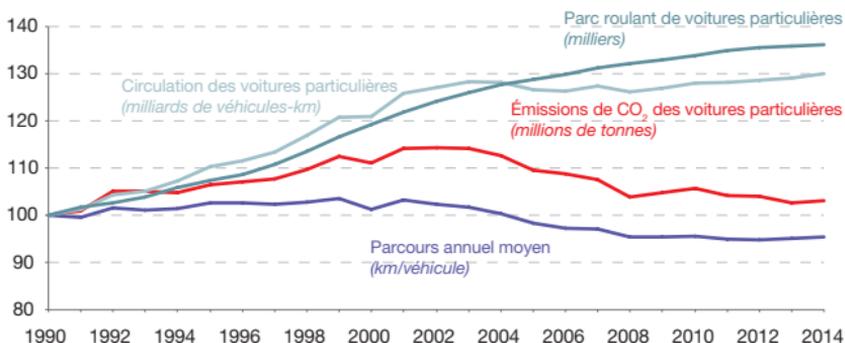
## **Pour aller plus loin**

- *Vingt-cinq années de transport intérieur de voyageurs*, CGDD/SOeS, *Études & documents*, n° 148, mai 2016, 48 p.
- *L'utilisation de l'automobile par les ménages dans les territoires peu denses : analyse croisée par les enquêtes sur la mobilité et le recensement de la population*, Insee, *Économie et statistique*, n° 483-484-485, 2016

## Émissions de CO<sub>2</sub> liées à la circulation des voitures particulières

### ÉVOLUTION DU PARC, DE LA CIRCULATION ET DU PARCOURS ANNUEL MOYEN DES VOITURES PARTICULIÈRES ET DE LEURS ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>

En indice base 100 en 1990



Champ : France métropolitaine.

Sources : SDES (rapport CCTN) ; Citepa (Secten). Traitements : SDES, 2016

### FACTEURS D'ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> LIÉES AUX VOITURES PARTICULIÈRES ENTRE 1990 ET 2014

En %



Note : pour estimer les émissions des voitures particulières, le Citepa s'appuie sur la méthodologie de l'Agence européenne pour l'environnement basée sur le logiciel COPERT et non sur les valeurs limites d'émissions fixées par les directives européennes d'homologation des véhicules.

Champ : France métropolitaine.

Sources : SDES (rapport CCTN) ; Citepa (Namea) ; Insee (RP). Traitements : SDES, 2017

## Analyse

Les voitures particulières émettent plus de la moitié des émissions de CO<sub>2</sub> des transports. Après avoir augmenté dans les années 1990 (+ 11 % entre 1990 et 2000), les émissions des voitures particulières sont en baisse depuis 2003 (- 10 % entre 2003 et 2014), sans pour autant retrouver le niveau de 1990 (64,8 millions de tonnes). En 2014, elles repartent à la hausse (+ 0,5 % par rapport à 2013), atteignant 66,8 millions de tonnes. Leur rythme suit celui du parcours annuel moyen des voitures particulières, en baisse progressive depuis 2000. En 2014, il atteint 12 753 km par véhicule.

À l'inverse, alors que la distance annuelle par véhicule diminue, la circulation des voitures particulières augmente avec le parc roulant, atteignant 405 milliards de km-véhicules en 2014 pour 31,7 millions de véhicules immatriculés en France. Depuis 2000, le parc roulant de voitures particulières progresse moins vite que le nombre de ménages (+ 14 % contre + 16 % entre 2000 et 2014), marquant une rupture avec la dynamique des années 1990 où la tendance était inversée.

L'augmentation de la taille de la population (+ 13 %) associée à celle de la distance parcourue par personne (+ 2 %) explique cette hausse des émissions de CO<sub>2</sub>. *A contrario*, la consommation moyenne de carburant exprimée en voyageur-km ainsi que le contenu en CO<sub>2</sub> moyen des carburants, en baisse sur la période observée (- 5 % chacun), ont contribué à limiter la hausse de ces émissions.

Afin de répondre aux enjeux climatiques, la France s'est engagée, avec la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 et à diviser par quatre ses émissions entre 1990 et 2050. Dans le cadre de la Stratégie nationale bas carbone, elle vise également une réduction de 29 % des émissions dans le secteur des transports sur la période 2015-2028.

## Pour aller plus loin

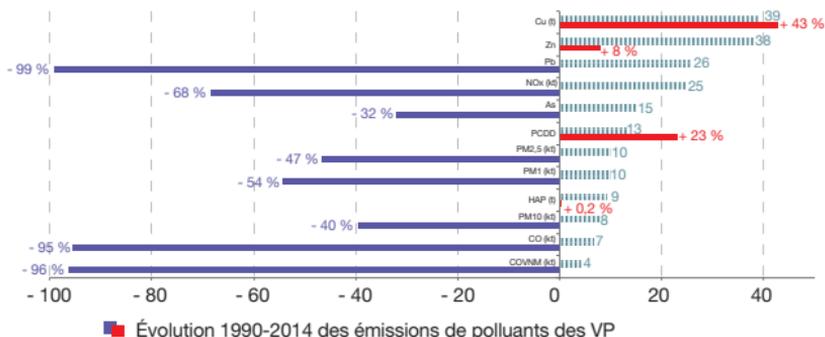
- *Les comptes des transports en 2015*, CGDD/SOeS, *Datalab*, août 2016, 184 p.
- [Citepa](#) (Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique)

Activités > Inventaires d'émissions > Secten

# Émissions de polluants liées à la circulation des voitures particulières

## ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES DES VÉHICULES PARTICULIERS (VP) ENTRE 1990 ET 2014 ET CONTRIBUTION AUX ÉMISSIONS NATIONALES EN 2014

En %



Note de lecture : les émissions de NO<sub>x</sub> causées par les véhicules particuliers ont diminué de 68 % entre 1990 et 2014. En 2014, elles représentent 25 % des émissions nationales de NO<sub>x</sub>.  
Champ : France métropolitaine.

Source : Citepa, format Secten, mise à jour avril 2016. Traitements : SDES

### Sigles

- As : arsenic
- CO : monoxyde de carbone
- COVNM : composés organiques volatils non méthaniques
- Cu : cuivre
- HAP : hydrocarbures aromatiques polycycliques
- NO<sub>x</sub> : oxydes d'azote
- Pb : plomb
- PCDD : dioxines et furanes
- PM<sub>1</sub>, PM<sub>2,5</sub>, PM<sub>10</sub> : particules de diamètre inférieur à 1, 2,5 et 10 microns
- Zn : zinc

## Analyse

La circulation automobile est une source importante de pollution atmosphérique. Les polluants proviennent des constituants et de la combustion des carburants, ainsi que de l'abrasion des véhicules (pneus, plaquettes de frein) et de la route. Ils représentent un enjeu environnemental et sanitaire majeur.

En 2014, les véhicules particuliers sont à l'origine de près de 40 % des émissions nationales de cuivre et de zinc, et de près du quart des émissions nationales de plomb et d'oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).

Entre 1990 et 2014, les émissions nationales de cuivre (+ 43 %) sont en hausse, en grande partie causées par l'usure des plaquettes de freins et, dans une moindre mesure, par la combustion des carburants et d'une partie des huiles moteurs, ainsi que par l'abrasion des routes et l'usure des pneumatiques. Celles de PCDD (+ 23 %), principalement induites par la croissance du trafic et la forte pénétration des véhicules diesel dans le parc, et de zinc (+ 8 %) sont également en hausse mais connaissent, depuis quelques années, une diminution. Les autres polluants atmosphériques (HAP) stagnent ou sont en nette diminution.

Les baisses les plus significatives portent sur l'usage du plomb (en raison de l'interdiction du plomb tétraéthyle dans l'essence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000), aux COVNM (à l'origine de la concentration d'ozone dans la troposphère), dont 4 % des émissions nationales sont générées par les véhicules particuliers en 2014, et au monoxyde de carbone. Les NO<sub>x</sub>, grâce au renouvellement du parc et à l'introduction progressive de pots catalytiques, sont également en nette diminution, suivis des particules de diamètre inférieur à 1 µm (PM<sub>1</sub>), à 2,5 µm (PM<sub>2,5</sub>) et à 10 µm (PM<sub>10</sub>) et de l'arsenic.

## Pour aller plus loin

- [Citepa](#) (Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique)

Activités > Inventaires d'émissions > Secten

- <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>

L'Essentiel sur > Environnement > Milieux > Air > Pollution de l'air extérieur

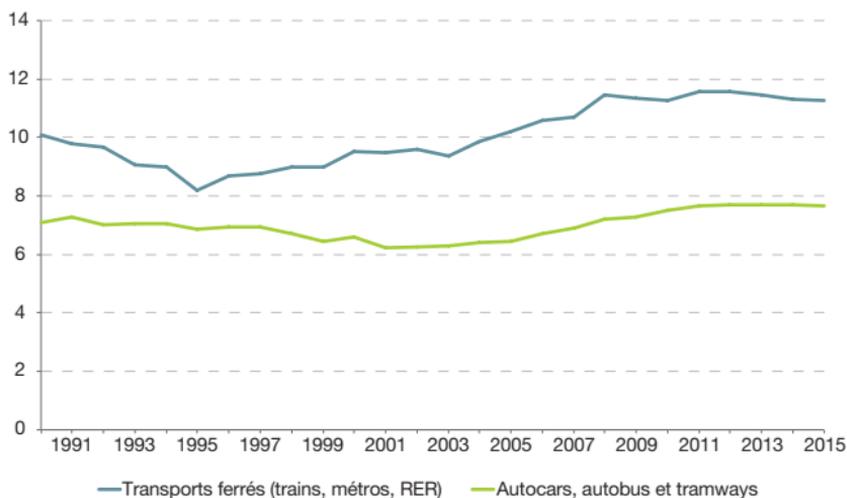
- *Bilan de la qualité de l'air en France en 2015*, CGDD/SOeS, *Datalab*, octobre 2016, 28 p.

- *Les comptes des transports en 2015*, CGDD/SOeS, *Datalab*, août 2016, 184 p.

## Utilisation des transports en commun

### ÉVOLUTION DE LA PART MODALE DES TRANSPORTS INTÉRIEURS EN COMMUN TERRESTRES DE VOYAGEURS

En % des voyageurs-kilomètres



Champ : France métropolitaine.

Source : SDES (rapport CCTN), 2016

## **Analyse**

Entre 1990 et 2015, la part modale des transports en commun terrestres évolue peu, passant de 17 % à 19 %. Le ferroviaire (11 %) est le premier mode de transport utilisé par les voyageurs, avant le transport collectif routier (8 %). Cette prédominance est d'abord liée aux trains à grande vitesse, qui représentent plus de la moitié du transport ferroviaire, puis aux trains régionaux (trains sous convention avec les conseils régionaux et réseau d'Île-de-France) qui en représentent plus du quart.

Les principaux transports routiers collectifs utilisés sont les autocars français (34 %), puis étrangers (22 %), suivis des transports interurbains (15 %, hors Île-de-France).

En 2015, les transports collectifs terrestres représentent près de 176 milliards de voyageurs-kilomètres, soit une hausse de près de 40 % par rapport à 1990. Cette augmentation concerne autant le transport collectif routier (+ 36 %) que le ferroviaire (+ 41 %).

Pour le transport routier collectif, l'accroissement des déplacements urbains (+ 70 % hors Île-de-France) et interurbains (+ 74 % hors Île-de-France) contribue à expliquer cette hausse.

Pour le rail, le développement des trains à grande vitesse (+ 262 %), des métros (+ 222 % hors Île-de-France) et des trains régionaux (+ 123 %) participe à cette dynamique.

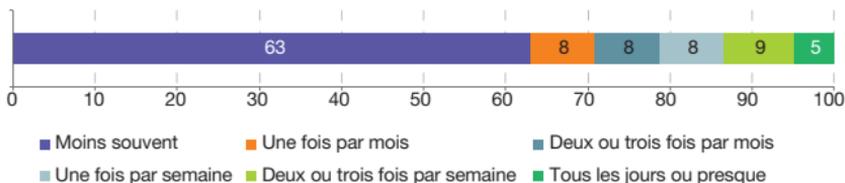
## **Pour aller plus loin**

- *Les comptes des transports en 2015*, CGDD/SOeS, Datalab, août 2016, 184 p.
- *Vingt-cinq années de transport intérieur de voyageurs*, CGDD/SOeS, *Études & documents*, n° 148, mai 2016, 48 p.
- *Chiffres clés des transports - édition 2017*, CGDD/SOeS, Datalab, février 2017, 72 p.

## Les Français et... la pratique du vélo

### FRÉQUENCE DES DÉPLACEMENTS DES FRANÇAIS À VÉLO

En %



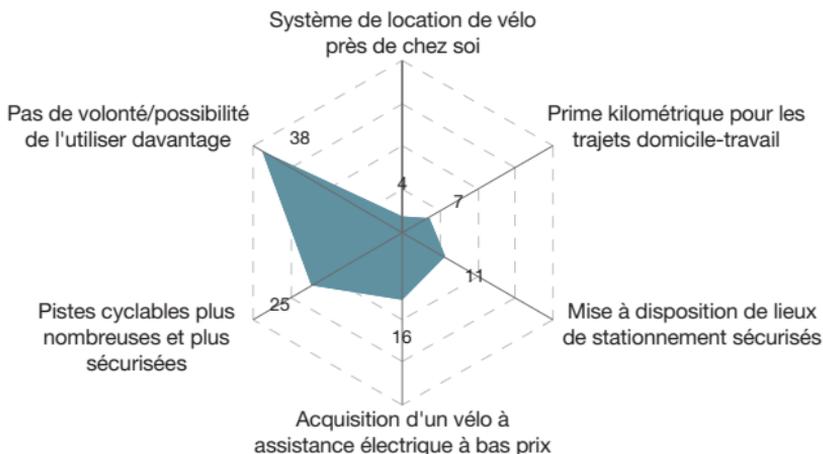
Note : la question posée était « À quelle fréquence vous déplacez-vous à vélo ? »

Champ : France entière.

Source : SDES (enquête sur les pratiques environnementales des ménages, mars 2016)

### MOTIVATIONS DES FRANÇAIS À UTILISER D'AVANTAGE LE VÉLO

En %



Note : la question posée était « Vous utilisez le vélo pour vos déplacements moins d'une fois par semaine, qu'est-ce qui vous inciterait à l'utiliser davantage ? ». Cumul des premiers et seconds choix.

Champ : France entière.

Source : SDES (enquête sur les pratiques environnementales des ménages, mars 2016)

## **Analyse**

Écologique et bénéfique pour la santé, le vélo constitue un mode de déplacement alternatif à la voiture et aux transports en commun, en particulier en ville. Le développement des services vélo (offres de vélos en libre-service, locations longue durée, offres de stationnement, ateliers d'autoréparation, vélo-écoles...) vise à encourager et accompagner les ménages à privilégier ce mode de déplacement.

D'après l'enquête sur les pratiques environnementales des ménages réalisée en 2016 par le SDES, plus de 60 % des Français déclarent utiliser leur vélo moins d'une fois par mois. Sur les 40 % restants, 13 % d'entre eux affirment avoir recours à ce mode de transport plus d'une fois par semaine. Les comportements varient cependant selon les caractéristiques des personnes. Le cycliste régulier a plus fréquemment tendance à être un homme, vivant seul, dans une agglomération de 20 000 à 100 000 habitants, et fortement sensible aux enjeux environnementaux.

Au total, près de 40 % des enquêtés déclarent n'avoir pas la volonté ou la possibilité d'utiliser davantage leur vélo. Pour les autres, la présence de pistes cyclables plus nombreuses et plus sécurisées (25 %) constituerait le premier levier de motivation pour les inciter à utiliser davantage le vélo, devant l'acquisition d'un vélo à assistance électrique à bas prix (16 %), et la mise à disposition de lieux de stationnement sécurisés (11 %). De façon plus mineure, la prime kilométrique pour les trajets domicile-travail (7 %) et l'existence d'un système de location de vélo à proximité de son domicile (4 %) figurent également parmi les critères de motivations retenus par les enquêtés.

## **Pour aller plus loin**

- *Les Français et la mobilité durable : quelle place pour les déplacements alternatifs à la voiture individuelle en 2016 ?*, CGDD/SOeS, Datalab essentiel, septembre 2016, 4 p.



partie 4

# Quelles pratiques alimentaires ?

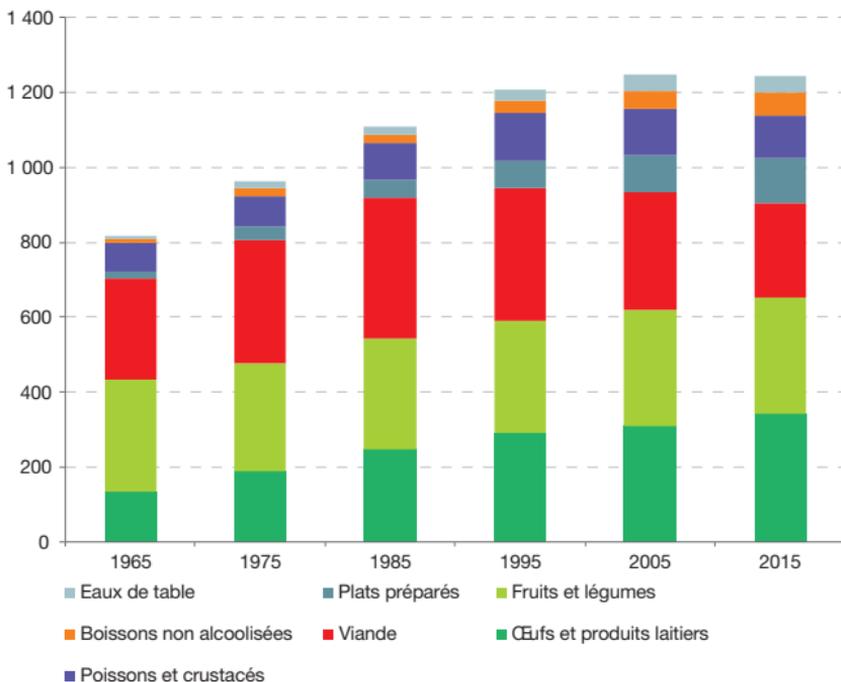
— L'alimentation représente 16 % des dépenses de consommation finale des ménages en 2015 et est à l'origine de 20 % de leur empreinte carbone. Cependant, les pressions exercées sur l'environnement par l'alimentation diffèrent selon les modes de production, les types de produits alimentaires consommés, ainsi que l'attention portée à l'enjeu du gaspillage alimentaire.



## Dépenses alimentaires des ménages

### ÉVOLUTION DES DÉPENSES ALIMENTAIRES DES MÉNAGES, PAR TYPE DE PRODUITS

En euros par habitant



Notes : dépenses de consommation effective des ménages par produit en volume aux prix de l'année précédente chaînés ; montant par habitant en euros 2010.

Champ : France entière.

Source : Insee (comptes nationaux – base 2010). Traitements : SDES

## Analyse

En cinquante ans, les habitudes alimentaires des ménages se sont profondément transformées. En 2015, les ménages orientent d'abord leurs dépenses vers les œufs et produits laitiers, ainsi que les fruits et légumes (plus de 300 euros par an par habitant pour chacune de ces catégories, soit près de la moitié des dépenses alimentaires observées). La viande ne représente plus que 20 % des dépenses observées (soit près de 250 euros par an par habitant), contre un tiers en 1965. Après être restée longtemps stable, sa part dans les dépenses diminue depuis les années 1980.

L'évolution la plus notable concerne l'achat de plats préparés qui a été multiplié par 6 sur la période observée et représente un budget moyen de 119 euros par an par habitant en 2015. Avec des volumes d'emballages élevés et une forte consommation d'énergie nécessaire à leur élaboration et à leur conservation, ils génèrent de fortes pressions environnementales.

Les dépenses de boissons non alcoolisées et d'eau en bouteille connaissent également une hausse similaire (respectivement multipliées par 6 et par 4). Or, la consommation de boissons conditionnées entraîne des pressions accrues sur l'environnement. La production et le transport des bouteilles sont fortement consommateurs d'hydrocarbures et émetteurs de gaz à effet de serre. Les emballages, majoritairement en plastique, sont également générateurs de déchets ménagers et d'émissions polluantes dans l'air qu'il faut traiter lors de leur incinération, lorsque ces derniers ne sont pas recyclés.

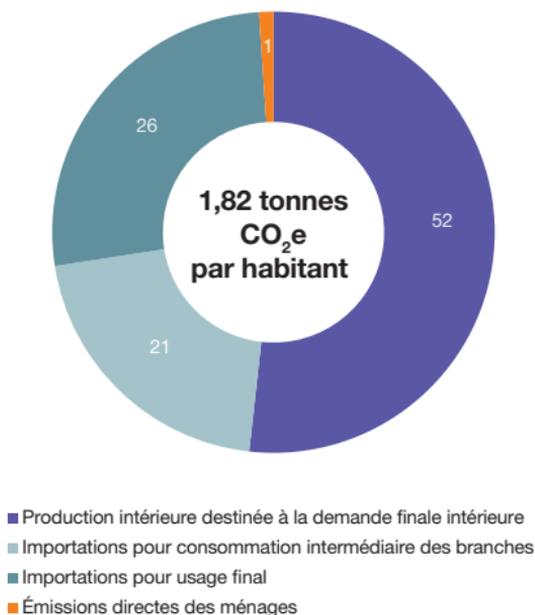
## Pour aller plus loin

- **Insee** (Institut national de la statistique et des études économiques)
- Thèmes > Conditions de vie et société > Consommation et équipement des ménages
- *Cinquante ans de consommation alimentaire : une croissance modérée, mais de profonds changements*, Insee Première, n° 1568, octobre 2015
- *Le repas depuis 45 ans : moins de produits frais, plus de plats préparés*, Insee Première, n° 1208, septembre 2008

## Empreinte carbone de l'alimentation des ménages

### EMPREINTE CARBONE DE L'ALIMENTATION DES MÉNAGES EN 2012 : RÉPARTITION SELON L'ORIGINE DES ÉMISSIONS

En %



Notes : empreinte calculée pour les trois principaux gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O) et pour l'ensemble de la demande finale hors exportations (consommation des ménages, services publics, investissements) selon la nouvelle méthodologie 2017 ; données 2013-2016 estimées.

Sources : AIE ; Citepa ; Eurostat ; Insee. Traitements : SDES, 2016

## Analyse

L'alimentation représente 16 % de l'empreinte carbone des ménages en 2012, soit 1,82 tonnes CO<sub>2</sub>e par habitant. Le respect des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte devrait conduire à une empreinte carbone totale de moins de 2 tonnes de CO<sub>2</sub>e par habitant en 2050.

Plus de la moitié (52 %) de l'empreinte carbone de l'alimentation des ménages provient d'émissions associées à la production intérieure de biens alimentaires (produits des branches agricoles et des industries agro-alimentaires).

47 % de cette empreinte provient d'émissions liées aux importations de biens alimentaires, dont 21 % sont associées aux consommations intermédiaires nécessaires à la production d'aliments (pratiques agricoles, transformation, conditionnement, transport, vente). Plus du quart des émissions liées aux importations est destiné à un usage final (produits agricoles, boissons ou plats cuisinés) consommé directement par les ménages.

L'empreinte de l'alimentation des ménages résultant principalement de la production de biens alimentaires, aux stades de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire, l'utilisation de combustibles par les ménages pour la cuisson des aliments ne représente qu'une part résiduelle (1 %) de l'empreinte carbone associée à l'alimentation.

## Pour aller plus loin

- [www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr)

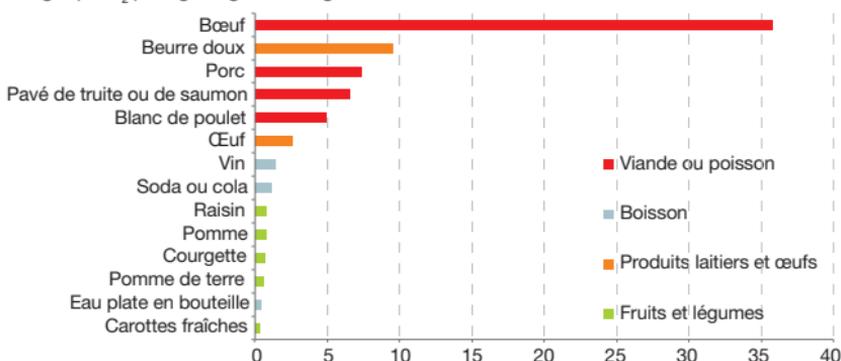
L'essentiel sur > Énergie et climat > L'empreinte carbone

- *L'empreinte carbone de la consommation des Français : évolution de 1990 à 2007*, CGDD/SOeS, *Le point sur*, n° 114, mars 2012, 4 p.

## Aliments et émissions de gaz à effet de serre

### ÉMISSIONS DE GES ASSOCIÉES AUX ALIMENTS EN 2016, SELON LE TYPE D'INGRÉDIENT CONSOMMÉ

En kg éq. CO<sub>2</sub> par kg d'ingrédient ingéré

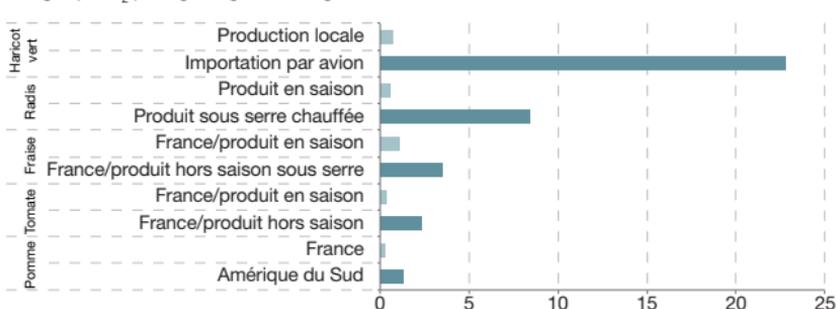


Note : moyenne nationale ou conventionnelle retenue pour chaque type de produit, tous modes de production confondus.

Source : Ademe (FoodGES, juin 2016). Traitements : SDES, 2016

### ÉMISSIONS DE GES ASSOCIÉES À QUELQUES FRUITS ET LÉGUMES, EN 2016, SELON LEUR MODE DE PRODUCTION

En kg éq. CO<sub>2</sub> par kg d'ingrédient ingéré



Source : Ademe (FoodGES, juin 2016). Traitements : SDES, 2016

## **Analyse**

Les produits alimentaires génèrent des gaz à effet de serre tout au long de leur processus d'élaboration, de leur production à leur consommation. L'importance de ces émissions varie selon le type d'aliment consommé : en règle générale, les viandes et les produits laitiers génèrent plus de gaz à effet de serre que les fruits et les légumes.

Au sein de chaque ensemble de produits, des disparités existent également. Pour la viande, d'après l'Ademe, et sa base de données FoodGES, une portion de bœuf (35,8 kg eq. CO<sub>2</sub>/kg en moyenne) émet plus de GES qu'une portion de poulet (4,9 kg eq. CO<sub>2</sub>/kg). Parmi les boissons étudiées, le vin (1,4 kg eq. CO<sub>2</sub>/kg) et les sodas (1,1 kg eq. CO<sub>2</sub>/kg) sont de plus gros émetteurs que l'eau plate en bouteille.

D'autres facteurs interviennent, tels le procédé de fabrication, le mode de transport et la distance parcourue jusqu'au consommateur. Privilégier des aliments cultivés en saison, produits localement selon des modes de culture soutenables, tels que l'agriculture biologique, permet parfois de réduire considérablement les pressions environnementales.

Ainsi, une tomate produite hors saison émet en moyenne sept fois plus de gaz à effet de serre que lorsqu'elle est cultivée en saison. Pour les haricots verts, ces émissions sont multipliées par 32 dans le cas d'une importation par avion, par rapport à une production locale.

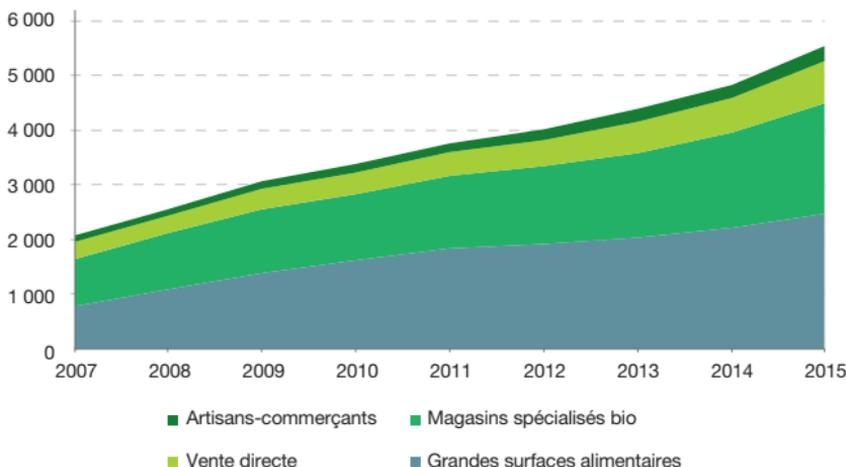
## **Pour aller plus loin**

- **Ademe** (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)  
Accueil > Particuliers et éco-citoyens > Mes achats > Alimentation

## Consommation de produits bio

### ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE DE PRODUITS BIO, PAR CIRCUIT DE DISTRIBUTION

En millions d'euros

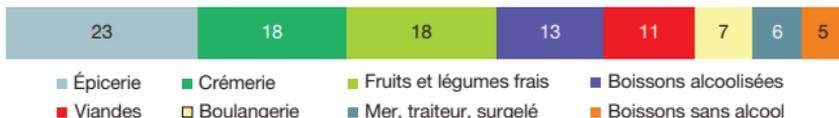


Champ : France métropolitaine.

Source : Agence Bio/AND-I 2016

### RÉPARTITION DES ACHATS BIO DES MÉNAGES POUR LEUR CONSOMMATION À DOMICILE EN 2015, PAR CATÉGORIE D'ALIMENTS

En %



Champ : France métropolitaine

Source : Agence Bio/AND-I 2016

## **Analyse**

La production agricole biologique, qui couvre 5,7 % de la surface agricole utilisée des exploitations en France en 2016, est un système de gestion durable permettant notamment de préserver les ressources naturelles et la biodiversité. Le mode de production biologique est fondé sur la non-utilisation de produits chimiques de synthèse, le recyclage des matières organiques et la rotation des cultures, ainsi que sur le respect du bien-être animal.

En 2015, le chiffre d'affaires de la filière bio pour la consommation par les ménages atteint 5,5 milliards d'euros et a été multiplié par 2,7 par rapport à 2007. Le budget moyen des ménages consacré à la consommation de produits alimentaires bio est estimé à 86 euros par an par habitant.

Pour leur consommation à domicile, les ménages achètent d'abord leurs produits en grandes surfaces alimentaires (45 %) et en magasins spécialisés dans le bio (36 %). La vente directe du producteur au consommateur (14 %) a connu la plus forte progression entre 2010 et 2015 avec un chiffre d'affaires multiplié par deux.

En valeur, les trois quarts des produits bio consommés sur le territoire sont issus de l'agriculture française, limitant ainsi les pressions liées aux importations.

Les produits d'épicerie constituent la part la plus importante des produits bio consommés (23 %, soit 20 euros par an par habitant), suivis des fruits et légumes frais, de la crèmerie, comprenant le lait, les produits laitiers et les œufs (18 % chacun), puis de la consommation de vin et autres boissons alcoolisées (13 %), et des viandes (11 %).

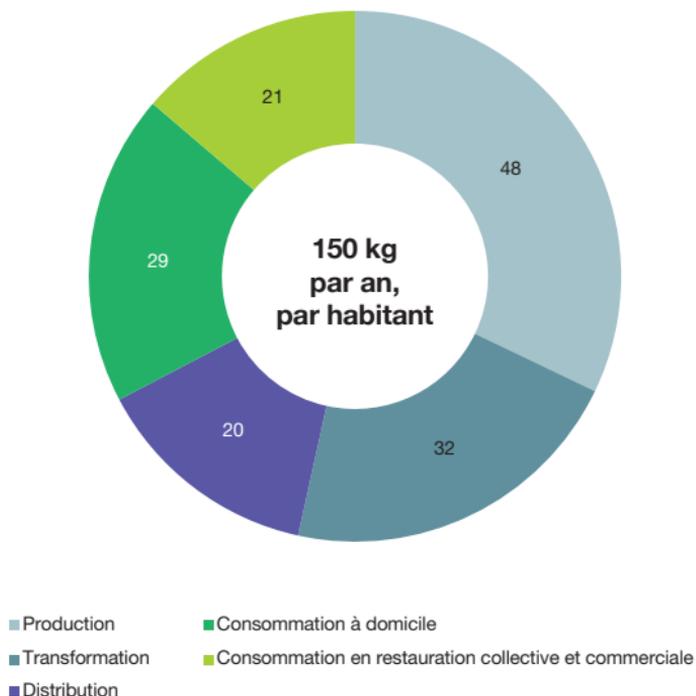
## **Pour aller plus loin**

- **Agence Bio** (Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique)
  - **Alim'Agri** (ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation)
- Accueil > Agriculture biologique

# Gaspillage alimentaire

## PERTES ET GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN FRANCE

En kg/an par habitant



**Source :** Ademe (*Pertes et gaspillages alimentaires : l'état des lieux et leur gestion par étapes de la chaîne alimentaire, 2016*)

## Analyse

En France, l'Ademe évalue à 10 millions de tonnes par an l'ensemble des pertes et gaspillages alimentaires du champ à l'assiette, soit 150 kg par personne et par an. Ces produits perdus ou gaspillés généreraient 15 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par an, soit 5 % des émissions annuelles nationales. La part des ménages représente un tiers du gaspillage alimentaire, soit 50 kg par habitant par an en incluant la restauration à domicile et la restauration collective et commerciale. Le gaspillage est quatre fois plus important en restauration collective ou commerciale (restaurants et cantines) qu'au domicile.

Afin de lutter contre ces pertes tout au long de la chaîne alimentaire, la France a mis en place en 2013 le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire et s'est fixée comme objectif de diviser par deux le gaspillage alimentaire d'ici à 2025. Afin d'atteindre cette cible, la loi n° 2016-138 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire instaure une hiérarchie des actions à mettre en place par chaque acteur de la chaîne alimentaire :

- 1 – la prévention du gaspillage alimentaire ;
- 2 – l'utilisation des invendus propres à la consommation humaine, par le don ou la transformation ;
- 3 – la valorisation destinée à l'alimentation animale ;
- 4 – l'utilisation à des fins de compost pour l'agriculture ou la valorisation énergétique, notamment par méthanisation.

## Pour aller plus loin

- [Service de la donnée et des études statistiques \(ex SOeS\)](#)

L'essentiel sur > [Le gaspillage alimentaire](#)

- [Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation](#)

Accueil > [Alimentation](#) > [Anti Gaspi](#)

- [Pertes et gaspillages alimentaires dans le monde – Ampleur, causes et prévention](#), FAO, Rome, 2012, 33 p.
- [Pertes et gaspillages alimentaires : l'état des lieux et leur gestion par étapes de la chaîne alimentaire](#), Ademe, mai 2016, 165 p.



partie 5

# Fin de vie des produits : déchets ou réemploi ?

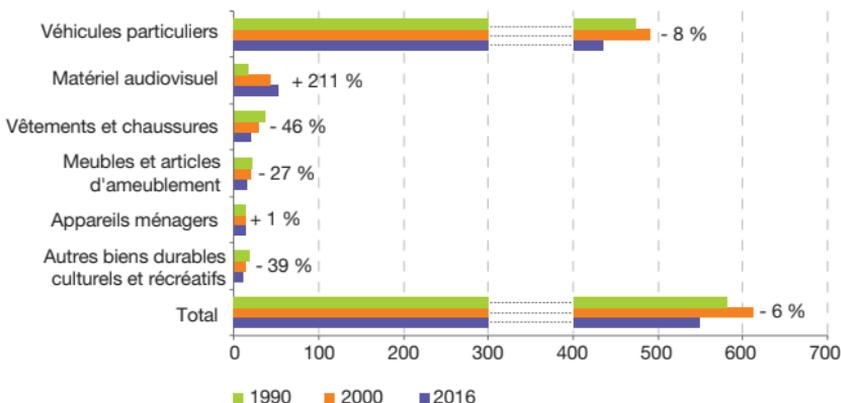
— Les choix des ménages quant au devenir de leurs produits usagés influencent les pressions exercées sur l'environnement. La réparation, le don en vue d'une réutilisation permettent de prolonger la durée de vie des objets et de limiter ainsi la production de déchets. L'allongement de la durée d'usage, ainsi que le recyclage, constituent deux des piliers de l'économie circulaire.



## Entretien et réparation des produits

### ÉVOLUTION DES DÉPENSES DES MÉNAGES DÉDIÉES À L'ENTRETIEN ET À LA RÉPARATION, PAR CATÉGORIE

En euros par habitant



Notes : évolution 1990-2016 en % ; consommation effective des ménages par fonction en volume aux prix de l'année précédente chaînés ; la catégorie « vêtements, chaussures » comprend également les dépenses de nettoyage et de location ; dépenses d'entretien et de réparation des logements non incluses ; la catégorie « matériel audiovisuel » recouvre notamment le matériel photographique et de traitement de l'information.

Champ : France entière.

Source : Insee (comptes nationaux, base 2010), Insee (estimations de population 1990, 2000, 2016). Traitements : SDES, 2016

## **Analyse**

En 2016, les ménages ont consacré 36,7 milliards d'euros de dépenses de consommation à la réparation et à l'entretien de leurs biens, soit 551 euros par habitant (- 6 % par rapport à 1990). Après avoir augmenté dans les années 1990 (+ 5 % entre 1990 et 2000), ces dépenses par habitant diminuent depuis le début des années 2000 (- 10 % entre 2000 et 2016).

Ces dépenses sont d'abord orientées vers l'entretien et la réparation des véhicules particuliers, catégorie qui représente toujours près de 80 % des dépenses observées en 2016 (436 euros par an par habitant), malgré une tendance à la baisse (- 11 % sur la période étudiée). Les dépenses dédiées à la réparation du matériel audiovisuel arrivent en deuxième position (53 euros par an par habitant, soit près de 10 % des dépenses de réparation) et constituent la seule catégorie continuant d'augmenter depuis le début des années 1990. Le montant par habitant a triplé, principalement en raison de l'essor des technologies de l'information et des communications entre 1990 et 2000.

Les dépenses dédiées aux autres catégories de produits sont en diminution. La plus forte baisse revient à l'entretien et à la réparation des vêtements et des chaussures (20 euros par habitant en 2016, soit une diminution de 30 % entre 1990 et 2016). Le montant des dépenses de réparation des appareils ménagers (14 euros par habitant en 2016) stagne (+ 1 % sur la période observée). La baisse du prix d'achat de certains biens, le coût parfois élevé de la réparation, l'indisponibilité de pièces détachées ou encore l'obsolescence choisie (effet de mode) de certains appareils électriques et électroniques incitent les ménages à privilégier le renouvellement à la réparation.

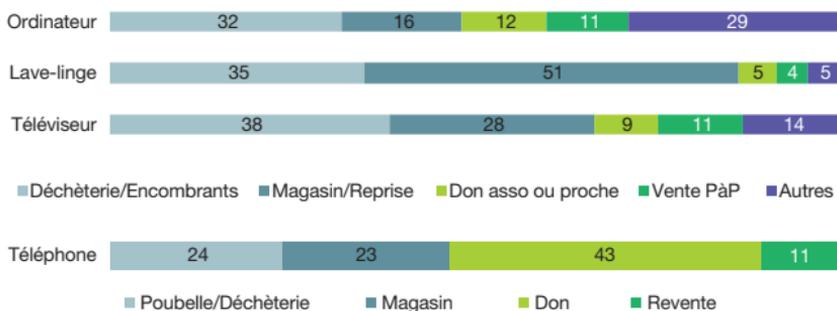
## **Pour aller plus loin**

- *10 indicateurs clés pour le suivi de l'économie circulaire - édition 2017*, CGDD/SOeS, *Datalab*, mars 2017, 36 p.
- *Perceptions et pratiques des Français en matière de réemploi des produits - Édition 2014*, Ademe, juillet 2014, 83 p.
- Insee (Institut national de la statistique et des études économiques)

## Les Français et... la seconde vie des objets

### DESTINATION DES ÉQUIPEMENTS APRÈS LEUR REMPLACEMENT EN 2016

En %



Notes : la question posée était « Qu'avez-vous fait de votre ancien(ne)... lave-linge, téléviseur, ordinateur/tablette, téléphone portable ? » ; PàP : particulier à particulier.

Champ : France entière.

Source : SDES (enquête sur les pratiques environnementales des ménages, mars 2016)

### Pour aller plus loin

- 10 indicateurs clés pour le suivi de l'économie circulaire - édition 2017, CGDD/SOeS, Datalab, mars 2017, 36 p.

## Analyse

Certains équipements électriques ou électroniques (*voir fiche Déchets d'équipements électriques et électroniques produits par les ménages*) fonctionnent toujours au moment de leur remplacement par leur propriétaire et n'ont pas nécessairement vocation à être jetés. Le réemploi et la réutilisation permettent d'offrir un nouvel usage à ces produits, et de prolonger ainsi leur durée de vie, retardant l'apparition de déchets.

L'enquête sur les pratiques environnementales des ménages, réalisée par le SDES en 2016, met en évidence des différences de comportements selon le type d'équipement remplacé.

Plus de la moitié des lave-linges renouvelés font l'objet d'une reprise en magasin, tandis qu'un tiers d'entre eux est jeté. La reprise en magasin augmente avec le caractère urbain de la commune de résidence des personnes interrogées. Elle passe de 40 % en zone rurale, à près de 70 % en agglomération parisienne.

38 % des téléviseurs ont pour destination les systèmes de collecte de déchets mis en place (déchèterie, encombrants). La reprise en magasin constitue leur deuxième destination (28 %), suivie, dans une moindre mesure, de la revente (11 %) et du don (9 %). Là encore, les caractéristiques géographiques influent sur les comportements, la collecte en déchèterie ou encombrants augmentant avec le caractère rural de la commune de résidence des enquêtés (près de 50 % en territoire rural contre moins de 30 % en agglomération parisienne).

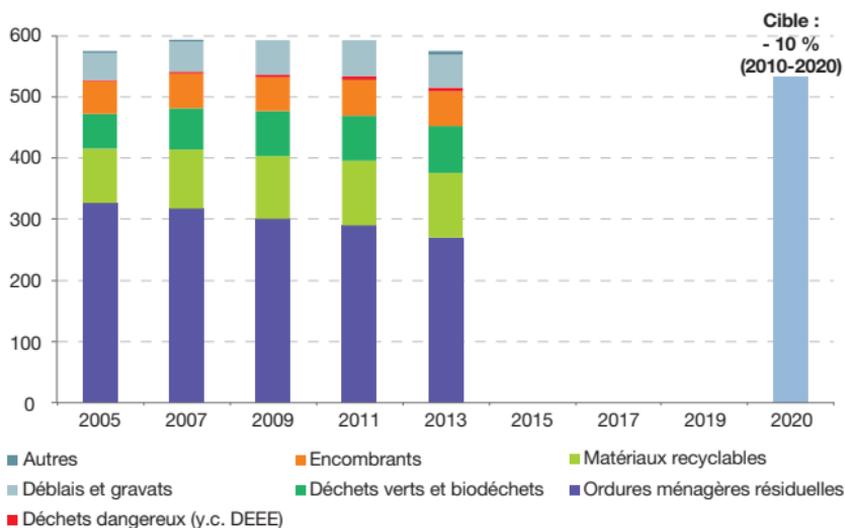
Une fois renouvelés, un tiers des ordinateurs est jeté, tandis que 23 % d'entre eux font l'objet d'un don ou d'une revente. Les comportements varient toutefois selon les générations, allant de 20 % de revente par les 25-34 ans à 6 % chez les 50-64 ans. Le don est d'abord réalisé par les 65 ans et plus (16 % des ordinateurs remplacés par ces derniers, contre 8 % chez les 25-34 ans). Près de 30 % des ordinateurs ne sont destinés ni à être jetés, ni à être donnés ou vendus, laissant supposer qu'une partie d'entre eux reste stockée à domicile.

Cas particulier, l'ancien téléphone est d'abord donné (43 %) avant d'être jeté ou de faire l'objet d'une reprise en magasin (respectivement moins d'un quart des téléphones remplacés). Le don est particulièrement privilégié par les personnes vivant en zone urbaine, diplômées de l'enseignement supérieur mais également chez les enquêtés âgés de 50 ans et plus.

# Production de déchets ménagers et assimilés

## ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS PAR HABITANT

En kg par habitant



Champ : France entière, DOM inclus.

Source : Ademe (enquête Collecte). Traitements : SDES

### Définition

Les déchets ménagers et assimilés sont les déchets issus des ménages et des acteurs économiques suivant la même voie : ordures ménagères collectées en mélange, collecte sélective en porte à porte ou en apport volontaire (déchèteries par exemple).

## **Analyse**

En 2013, chaque habitant produit en moyenne 571 kg de déchets ménagers et assimilés (DMA). Entre 2005 et 2013, cette production a faiblement diminué (- 1 %) même si, depuis 2009, elle continue de baisser à un rythme plus soutenu (- 3 % entre 2009 et 2013).

La production d'ordures ménagères résiduelles, qui représente près de la moitié de la production de DMA diminue (- 17 % sur la période observée), tandis que les autres catégories sont en augmentation. La hausse la plus significative revient aux déchets dits dangereux, qui comprennent les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Bien qu'ils représentent une faible part des DMA (1 %), leur production a été multipliée par quatre entre 2005 et 2013.

Le volume des déchets issu de la collecte en porte-à-porte, qui représente près de la moitié des DMA en 2013, connaît une baisse significative (- 18 % entre 2005 et 2013), tandis que la collecte sélective ou la mise en déchèterie augmente parallèlement (+ 22 % sur la même période), notamment en raison de l'augmentation du volume de déchets destiné au recyclage.

La loi du 17 août 2015 (loi sur la transition énergétique pour la croissance verte) a fixé un objectif de réduction de 10 % des déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2020.

## **Pour aller plus loin**

- [Service de la donnée et des études statistiques \(ex SOeS\)](#)

L'Essentiel sur > Ressources et déchets > Déchets > Déchets ménagers et assimilés

- [Ademe \(Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie\)](#)

Accueil > Particuliers et éco-citoyens > Mes déchets

- [Ministère de la Transition écologique et solidaire](#)

Rubrique Prévention des risques > Gestion des déchets

# Déchets d'équipements électriques et électroniques produits par les ménages

## RÉPARTITION DES QUANTITÉS DE DEEE MÉNAGERS COLLECTÉS EN 2015, PAR CATÉGORIE D'ÉQUIPEMENT

En %



- Gros électroménager hors froid
- Gros électroménager froid
- Lampes
- Petits appareils en mélange
- Écrans

Note : panneaux photovoltaïques non inclus (< 1 % de la collecte).

Champ : France entière, DOM inclus.

Source : Ademe (rapport annuel du registre des DEEE, octobre 2016)

## RÉPARTITION DES QUANTITÉS DE DEEE MÉNAGERS TRAITÉES EN 2015, PAR MODE DE TRAITEMENT

En %



- Recyclage matière
- Élimination
- Valorisation énergétique
- Réemploi ou réutilisation

Champ : France entière, DOM inclus.

Source : Ademe (rapport annuel du registre des DEEE, octobre 2016)

### Définition

Un équipement électrique et électronique (EEE) est un équipement fonctionnant grâce à un courant électrique ou à un champ électromagnétique, ou un équipement de production, de transfert ou de mesure de ces courants et champs, conçu pour être utilisé à une tension ne dépassant pas 1 000 volts en courant alternatif et 1 500 volts en courant continu.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) comprennent les déchets provenant des ménages, et ceux d'origine commerciale, industrielle, institutionnelle et autre qui, en raison de leur nature et de leur quantité, sont similaires à ceux des ménages.

## **Analyse**

En 2015, 577 927 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ménagers ont été collectées, soit 9 kg par an par habitant. Cela représente une augmentation de 263 % de la quantité de DEEE collectés par rapport à 2007. Depuis 2013, la France a atteint l'objectif fixé par la directive 2002/96/CE du 27 janvier 2003 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques de collecte minimum de DEEE ménagers de 4 kg par habitant et par an. La directive 2012/19/UE du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) fixe désormais pour objectif de porter la collecte de DEEE à 14 kg par an et par habitant pour 2019.

Les DEEE sont constitués, à plus de 40 %, de gros électroménager hors froid (lave-linge, lave-vaisselle, cuisinière...). Plus du quart de ces déchets provient de petits appareils en mélange (petit électroménager, outillage, jouets, téléphonie, hi-fi...). Viennent ensuite les équipements de gros électroménager pour le froid (réfrigérateurs, congélateurs...) et les écrans (téléviseurs, ordinateurs).

Sur les 575 000 tonnes traitées, une majeure partie est orientée vers le recyclage (80 %), 11 % de ces déchets sont éliminés et 8 % font l'objet d'une valorisation énergétique. Seuls 2 % des DEEE traités sont destinés au réemploi ou à la réutilisation, soit 8 800 tonnes environ.

Les quantités collectées restent faibles au regard des tonnages mis sur le marché. En 2015, 616 millions d'équipements ménagers (+ 37 % par rapport à 2006), soit environ 9,2 appareils par habitant ont été mis sur le marché. Cela correspond à un volume de 1,4 million de tonnes (+ 7 % par rapport à 2006). Le développement significatif des ventes d'équipements électriques et électroniques observé au cours des deux dernières décennies laisse présager un accroissement inéluctable du gisement de DEEE dans les années à venir.

## **Pour aller plus loin**

- [Service de la donnée et des études statistiques](#) (ex SOeS)

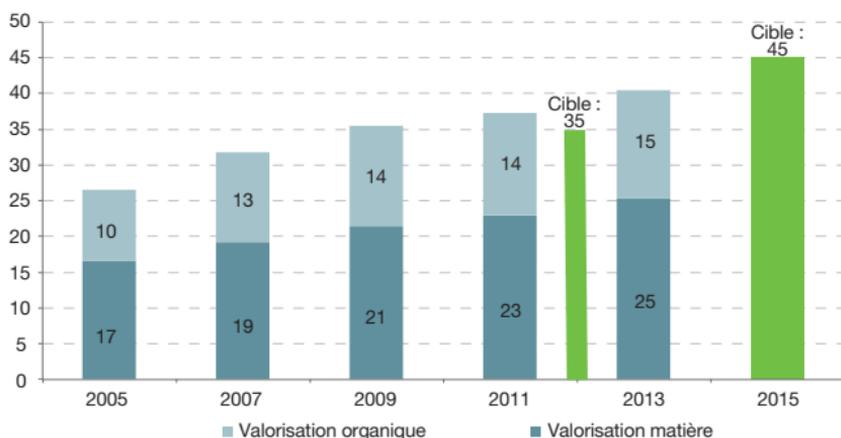
L'essentiel sur > Déchets

- *Équipements électriques et électroniques*, Ademe, *Faits et chiffres*, décembre 2016

## Recyclage des déchets ménagers et assimilés

### ÉVOLUTION DU TAUX DE RECYCLAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS, SELON LE MODE DE VALORISATION

En %



Champ : France entière, DOM inclus.

Source : Ademe (enquête Collecte)

#### Définition

Le recyclage comprend la valorisation matière (tri, démontage, démantèlement, régénération) et la valorisation organique (compostage, méthanisation, épandage).

La répartition de la destination des déchets collectés ne prend en compte que la première destination des déchets. Les refus de tri, de compostage ou encore les mâchefers d'incinération des déchets n'interviennent pas dans ce calcul.

Ainsi, la destination « Valorisation matière » comprend la totalité des déchets à destination des installations de tri des déchets, indépendamment des quantités de refus de tri générés par ces installations.

## **Analyse**

Entre 2005 et 2013, le volume de déchets ménagers et assimilés, incluant les déblais et gravats, destinés au recyclage a été multiplié par 1,6 et leur part atteint 40 % des déchets traités en 2013. La valorisation matière et la valorisation organique ont toutes deux progressé au même rythme.

En 2013, un quart des déchets ménagers et assimilés est désormais destiné au recyclage et 15 % au compostage. Les déchets non recyclés sont majoritairement destinés à l'incinération avec récupération d'énergie (30 %), dont la part dans le traitement de ces déchets est restée stable depuis dix ans, ou au stockage (22 %), dont la part est en diminution (30 % en 2005).

La loi du 12 juillet 2010 (loi Grenelle II) a fixé deux objectifs : augmenter le recyclage des déchets ménagers et assimilés à hauteur de 35 % en 2012 et de 45 % en 2015. La première cible de 35 % de recyclage en 2012 a été atteinte.

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe pour objectif d'augmenter la quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation sous forme de matière, notamment organique, en orientant vers ces filières de valorisation, respectivement, 55 % en 2020 et 65 % en 2025 des déchets non dangereux non inertes.

## **Pour aller plus loin**

- [Service de la donnée et des études statistiques](#) (ex SOeS)

L'Essentiel sur > Ressources et déchets > Déchets > Déchets ménagers et assimilés

- [Ademe](#) (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)

Accueil > Particuliers et éco-citoyens > Mes déchets

- [Ministère de la Transition écologique et solidaire](#)

Rubrique Prévention des risques > Gestion des déchets







### Conditions générales d'utilisation

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille — 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'oeuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1<sup>er</sup> juillet 1992 — art. L.122-4 et L.122-5 et Code pénal art. 425).

**Dépôt légal** : octobre 2017

**ISSN** : 2555-7580

**Impression** : Bialec, Nancy (France), utilisant du papier issu de forêts durablement gérées.

**Directeur de la publication** : Sylvain Moreau

**Rédactrice en chef** : Anne Bottin

**Coordination éditoriale** : Céline Carrière

**Maquettage et réalisation** : Chromatiques, Paris



Dans leurs activités quotidiennes, et par leurs habitudes de consommation, les ménages exercent des pressions sur l'environnement (émissions de gaz à effet de serre, de polluants atmosphériques, production de déchets, etc.).

Ces pressions, qui paraissent négligeables à l'échelle individuelle, génèrent collectivement de profondes répercussions sur l'environnement et les ressources naturelles.

Cette publication présente une sélection d'indicateurs sur les pressions et impacts sur l'environnement associés aux pratiques et modes de vie des ménages.



**Ménages &  
Environnement**  
Les chiffres clés  
Édition 2017



## Commissariat général au développement durable

Service de la donnée et des études statistiques  
Sous-direction de l'information environnementale  
Tour Séquoia  
92055 La Défense cedex  
Courriel : [diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr](mailto:diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr)



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

[www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr)